

Compte-rendu de la réunion du collectif « Non au centre commercial du rectorat » du vendredi 10 mars à la MJC des Hauts de Belleville, rue du Borrégo, Paris 20e

Préambule

- Cette réunion est convoquée pour préparer une délégation qui va rencontrer très prochainement le promoteur du projet et son locataire pressenti Carrefour, en proposant des arguments et en validant la composition de la délégation.

A ce jour, Carrefour a répondu présent pour le rendez-vous et CVI-Cargill pas encore.

- Frédéric Guerrien, élu EELV à la mairie du 20e, dépose un vœu le 14 mars en conseil d'arrondissement demandant que la Semaest, société d'économie mixte contrôlée par la Ville, préempte les baux des surfaces commerciales prévues.

- Les distributions de tracts sur les marchés, devant le Monoprix et les écoles sont bien accueillies par les habitants et suscitent des discussions. Les gens ne sont pas encore, pour beaucoup, au courant du projet. Un gros travail d'information reste à faire, la marge de progression des sympathisants et participants au mouvement est donc énorme : les gens se montrent d'emblée, sauf très rares exceptions, opposés au centre commercial prévu. La discussion permet ensuite de leur faire comprendre les enjeux plus généraux d'ordre financier et immobilier.

- L'abandon du projet de Carrefour Market est réaffirmé unanimement comme un point non négociable de nos revendications. Simone, participante de la réunion, est sollicitée, de par sa qualification professionnelle et son expérience, pour conseiller la délégation.

1. Point sur le sondage énumérant les alternatives au centre commercial

Les tout-premiers résultats du sondage vont évoluer rapidement. Après seulement quelques jours de mise en ligne, 92 personnes, à la date du 10 mars, y ont participé. L'objectif est d'arriver à autant de participants que de signataires de la pétition. Chacun est appelé à participer et à faire participer autour de soi.

Classement des 10 propositions les plus soutenues, dans l'ordre du nombre de votes qu'elles ont reçu :

1. Marché couvert bio et circuit court = 72 votes ;
2. Salle de sport et gymnase = 52 votes ;
3. Ateliers (vélo, repair café, etc.) = 47 votes ;
4. Salle à louer pour tous = 37 votes ;
5. Locaux associatifs proposant des activités = 35 votes ;
6. Centre d'accueil réfugiés = 33 votes ;
7. Cours informatiques, aide aux devoirs = 29 votes ;

Consigne SDF = 29 votes

9. Université populaire de tous les savoirs = 26 votes ;
Planning familial et maison de la parentalité = 26 votes.

2. Débats

- La forme d'organisation pour mettre en œuvre ces alternatives est l'objet des deux dernières colonnes des propositions du sondage. A la lecture des résultats, les participants au sondage sont indécis ou ne souhaitent pas prendre position sur cette question, car peu de votes se sont exprimés sur les deux propositions : 16 pour une coopérative et 9 pour un mix d'associations et de PME.

Coopérative. Des précisions sont apportées sur l'investissement nécessaire à la mise en place d'une coopérative, avec l'exemple de celle de La Louve qui vient d'ouvrir dans le 18e (soutenue par Madame Hidalgo!). Il a fallu deux ans de préparation avant qu'elle soit opérationnelle. Par ailleurs l'élaboration d'une coopérative demande un investissement financier initial de ses membres fondateurs qui n'est pas anodin, ainsi que la recherche de soutiens financiers, qu'ils soient publics, associatifs ou privés. La coopérative est une idée séduisante qui demande beaucoup de travail pour une équipe de bénévoles à recruter, d'abord au sein du collectif. Sommes-nous suffisamment motivés et disponibles pour réaliser cet objectif ?

Le mix d'associations et d'entreprises. On peut trouver des porteurs de chaque projet, de chaque proposition alternative. Par exemple faire appel à Kelbongoo, qui est une entreprise privée, mais dont la démarche respecte une certaine éthique. Autre exemple, du côté des associations, le Repair Café. Ces partenaires peuvent coopérer au sein d'une entité commune.

Une démarche propositionnelle. La fiabilité de tels partenaires est un argument face à l'administration. La mairie pourrait ainsi réétudier un partenariat avec Cargill, exiger du promoteur plus que ce que contient la convention signée en décembre 2015, et notamment la jouissance de locaux loués à prix préférentiels sur une longue période. Sinon la Ville peut préempter les baux en utilisant la Semaest. Si l'intérêt de Cargill est de faire des affaires, forts de l'ensemble de notre argumentation comme moyen de pression, proposons clairement un « partenariat constructif » à la Mairie de Paris et à la mairie 20^e pour qu'elles fassent maintenant évoluer ce dossier dans un sens positif pour les habitants. On peut commencer à s'appuyer sur les élus qui nous soutiennent : Jacques Baudrier (Conseiller de Paris délégué chargé du comité local de l'urbanisme. Délégué à la Maire de Paris.), Frédéric Guerrien (Adjoint à la Maire chargé de la Métropole, de l'intercommunalité et de l'Economie sociale et solidaire), Antoinette Guhl (Conseillère de Paris. Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'économie sociale et solidaire, à l'innovation sociale et à l'économie circulaire). Cette ouverture devrait logiquement élargir encore l'éventail de nos soutiens parmi les élus.

A noter que le budget participatif peut être une des sources de financement.

- Faut-il une enquête pour évaluer précisément les besoins du quartier ? Nous n'en avons pas les moyens, mais on peut déjà questionner les élus qui nous soutiennent car ils doivent posséder des éléments chiffrés. Par exemple sur l'utilisation par tous des gymnases existants. Sur ce point du gymnase, en discutant avec les habitants, on voit que certains comprennent « gymnase » comme « salle de gym », avec cours collectifs et appareils d'entraînement individuels.

On peut « creuser » ainsi toutes les propositions alternatives, elles reflètent cependant de vrais besoins ressentis par les habitants.

Le marché couvert se justifie, car ceux autour de nous se désertifient en clientèle et en marchands, avec de moins en moins de commerçants de bouche remplacés par ceux de textile notamment.

Notre objectif. L'opposition du collectif au centre commercial Carrefour n'est pas négociable. Faut-il se contenter de remettre en question ces 2.500 m² du centre commercial, alors que la probabilité de la location des 18.000 m² de bureaux à une administration est un scandale économique (Cargill se rembourse en huit ans avec l'argent des contribuables et ses bénéficiaires partiront dans un paradis fiscal) ? Et qu'en plus déplacer une administration ne crée pas d'emploi ? Une activité économique est bien sûr nécessaire : le bâtiment peut attirer des entreprises comme des « start up » (jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance). La délégation présentera ces arguments.

3. Composition de la délégation

L'assemblée valide la proposition de membres de la délégation qui va rencontrer le promoteur et Carrefour.

Pour représenter les commerçants

- M. Youcef Selloum, président de l'association des commerçants de la rue des Pyrénées ;
- M. Christian Le Lann, président d'honneur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Paris

Pour représenter les associations

- M. Christian Bellon, membre du bureau des Ateliers de Ménilmontant ;
- Mme Annie Neyret, présidente de Surmelin-Saint-Fargeau Environnement ;
- M. Jean-Baptiste Salachas, président de La Py qui Chante au Coin du Bua ;
- M. Gilles Van Wetteren, président de Saint-Fargeau-Gambetta Villages ;
- Mme Manuela Gorris, présidente du Lien (de la Porte) des Lilas ;
- Mme Lucie Lapuzinska, présidente de la Maison des Fougères ;
- M. François Lurot, président de Carton Rouge ;

Pour représenter les instances citoyennes

- M. Serge Rivret, membre du Conseil de quartier Saint-Fargeau-Télégraphe-Porte des Lilas ;
- en attente, à préciser : un représentant du Conseil citoyen du 20^e.

4. Actions à mener d'ici la rencontre avec CVI-Cargill et Carrefour

Lettre-papier à Madame Hidalgo (document à venir), copie par mail aux conseillers de Paris et autres élus, lui demandant de soutenir nos arguments, parce qu'ils sont conformes à ses engagements initiaux pour Paris et lui demandant de faire préempter les baux commerciaux par la Semaest.

Distribution de tracts. Rendez-vous place St Fargeau tous les samedis à 11h, pour ensuite partir distribuer devant le Monoprix et sur les marchés. Distributions et signature de la pétition devant les écoles, afin de populariser notre action et attirer de nouveaux participants au collectif.

Campagne d'affichage tout azimut pour populariser l'action et montrer notre présence .

Faire participer au sondage.

Chacun peut apporter sa contribution : sondage, impression des documents, affichages autour de soi, distributions dans les boîtes-aux-lettres.